

Projet de réaménagement à quatre voies séparées de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham-et-Tewkesbury

Dossier : 6211-06-017

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 27 octobre au 11 décembre 2004

La période d'information et de consultation publiques concernant le *Projet de réaménagement à quatre voies séparées de la route 175 entre les kilomètres 60 et 84 à Stoneham-et-Tewkesbury* par le ministère des Transports a pris fin le 11 décembre 2004. Conformément au mandat qui lui a été confié le 13 octobre 2004 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 27 octobre au 11 décembre 2004, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Le ministère des Transports (MTQ) estime que la route 175 actuelle atteindra un niveau de service déficient dès 2018 et propose de réaménager la route 175 à quatre voies entre les kilomètres 60 et 84. Ce projet fait partie d'un projet global qui a pour but de relier la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean à la région de Québec. Selon le promoteur, le projet viserait à améliorer la sécurité routière, à conserver la fluidité de la circulation et à favoriser l'accessibilité à la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Deux variantes sont envisagées par le MTQ.

L'option retenue par le MTQ, qui a été modifiée depuis le dépôt initial de l'étude d'impact en novembre 2003, prévoit, pour les deux premiers des trois tronçons, une autoroute des kilomètres 60 à 63,5, ainsi qu'une route de contournement à quatre voies séparées sans ouverture dans le terre-plein entre les kilomètres 63,5 et 76. Sur le tronçon de la route de contournement, seuls les accès forestiers seraient permis directement à la route. La route 175 actuelle serait utilisée comme voie de desserte pour la population locale. Une seconde voie de desserte serait construite à l'ouest de la nouvelle route et elle se terminerai dans le stationnement du parc du mont Wright. Pour le dernier tronçon, entre les kilomètres 76 et 84, le MTQ construirait une route à quatre voies séparées avec ouvertures dans le terre-plein dans l'axe de la route 175 actuelle. L'étude d'impact indique que ce tracé est évalué à 125 millions de dollars et que les travaux débuteraient à la fin de 2006.

Dernièrement, la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury a proposé au MTQ un nouveau tracé qui est actuellement à l'étude. La différence entre les deux tracés se situerait entre les kilomètres 62,5 et 70, où la municipalité propose d'aménager une autoroute dans l'axe de la route 175 actuelle. Le MTQ présentera cette variante et ses impacts afférents lors de la séance d'information du 24 novembre prochain.

(Extrait du communiqué émis le 27 octobre 2004)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies lors de la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, lors de conversations téléphoniques ou à la lecture de correspondances ou de messages électroniques adressés au BAPE et des registres déposés dans les centres de consultation.

Les éléments du projet

Milieu humain

- Le nombre de résidences touchées par chacun des deux tracés présentés ;

- l'isolement des citoyens du secteur nord lors de la phase de construction et d'exploitation du tracé dans l'axe ;
- l'impact sur le milieu humain pour chacun des tracés et les mesures d'atténuation prévues par le promoteur ;
- les règles d'acquisition ainsi que les modalités d'expropriation.

Milieu physique

- La responsabilité de l'entretien de la route 175 actuelle ;
- l'altitude du tracé de contournement ;
- les éléments pris en compte dans le choix de l'un des deux tracés ;
- la justification du tracé privilégié par le promoteur ;
- la justification de la conception du tracé dans l'axe ;
- la date à laquelle sera prise la décision finale pour le tracé retenu ;
- l'échéancier du projet ;
- la firme qui sera engagée pour effectuer la phase de construction du projet ;
- l'accessibilité aux routes de desserte pour la circulation locale ;
- l'accessibilité aux commerces existants une fois le projet terminé ;
- l'achalandage pour les commerces existants ;
- la possibilité que l'un des deux projets soit modifié avant que les travaux de construction ne débutent ;
- la possibilité de créer un troisième tracé ;
- les particularités des bassins de rétention qui seront aménagés en bordure de la nouvelle route ;
- les impacts anticipés liés à l'exploitation de la route.

La procédure

- La durée de la période d'information et de consultation publiques ;
- l'étape à laquelle se trouve le projet dans la procédure ;
- la possibilité d'obtenir du financement afin d'engager des spécialistes pour effectuer des études sur le projet ;
- des précisions sur la demande d'audience publique ;
- la portée d'un éventuel mandat d'audience publique sur le projet.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Hôtel de ville de Stoneham	325, chemin du Hibou, Stoneham
Bibliothèque Jean-Luc Grondin	325, chemin du Hibou, Stoneham

Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
6 novembre 2004	Le Soleil	
6 novembre 2004	Le Devoir	
Novembre 2004		Le Petit rapporteur
Novembre 2004		Corporation de développement économique de Saint-Adolphe de Stoneham

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
27 octobre 2004 Annonce du début de la période d'information et de consultation publiques	Région de Québec et hebdomadaires régionaux de Québec	159	Site du BAPE
24 novembre 2004 Rappel de la séance d'information	Région de Québec et hebdomadaires régionaux de Québec	465	Site du BAPE

La séance d'information

Date	24 novembre 2004
BAPE : Animation	Louise Bourdages
Accueil et prise de notes	Jean-Sébastien Fillion
Ministère de l'Environnement	Nicolas Juneau
Promoteur	Claude Sirois et Luc Bergeron
Assistance	330 personnes
Durée	4 heures 30 minutes

Les relations de presse

Le responsable du dossier a eu des échanges avec des journalistes de la presse écrite et électronique. Ces échanges avaient pour objectif de préciser le rôle du BAPE, le but de la séance d'information et l'étape à laquelle se trouvait le projet.

La revue de presse

Plusieurs journalistes de la presse écrite et électronique ont couvert le projet et ce, à maintes reprises. La période d'information et de consultation publiques a fait l'objet d'une couverture intensive des quotidiens *Le Soleil* et *Le Quotidien* ainsi que par bon nombre de médias électroniques de la région de Québec et de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Québec, le 16 décembre 2004

Jean-Sébastien Fillion, conseiller en communication, chargé du dossier